



Auby, le 1^{er} septembre 2023

Publié le 4 septembre 2023

Aux

Elus

Mesdames, Messieurs, chers(e) Collègues,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Vendredi 08 septembre 2023 à 18 heures – salle du conseil municipal.

Ordre du jour :

A. Désignation du secrétaire de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales

B. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22 juin 2023

1 - Avenant n°2 à la convention d'entente intercommunale dans la gestion et l'exploitation d'un équipement aquatique

2 - Tarifs renforcement musculaire à la salle Michel Dujardin.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, Chers(e) collègues, l'expression de mes salutations les meilleures.



Le Maire,

Christophe CHARLES